

Adopté le : 02 juin 2023
Date de mise en ligne : 06 juin 2023

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 avril 2023 à 20h00 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BERGE Anthony, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie.
- Membres excusés : Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr ESCAICH Patrick, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme DUCROT Isabelle
- Secrétaire de séance : Mr Pierre JOLY
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.
- Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de mars – Désignation de la secrétaire de séance – RODP Télécom – Cartes avantages jeunes – Espace de la Forge – Créances Irrécouvrables - Courrier du Tribunal – Eclairage public – Subventions aux associations – Commissions – Questions et Invitations diverses – Vie communale
- **Adoption du procès-verbal du conseil de mars**
Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BERGE Anthony, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.
- **Désignation de la secrétaire de séance**
Monsieur le Maire nomme Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BERGE Anthony, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.
- **RODP Télécom**
Monsieur le Maire informe le conseil sur la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication de ORANGE pour 2023. La commune versera 1147€ pour la contribution 2023, équivalent au produit de la RODP perçue en 2022. Et percevra 1263€ de produit RODP pour 2023, qui seront à reverser en 2024.
Les membres acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BERGE Anthony, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT

Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.

- **Cartes avantages jeunes**

Monsieur le Maire rappelle les membres, que depuis 2019, la commune offre la carte avantages jeunes aux enfants de 15 à 20 ans. En 2022, 31 cartes offertes sur 66 jeunes sondés. Demande aux membres de se prononcer sur la poursuite de cette démarche, et sous quelles conditions. Après délibération, le conseil accepte à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention, d'offrir la carte avantages jeunes aux 15/20 ans (nés entre 2003 et 2008) qui répondront favorables au sondage. Les cartes seront achetées 9€ et offertes. Pour celles qui seront vendues aux jeunes n'entrant pas la tranche d'âge, les cartes seront achetées 9€ et revendues 8€, soit 1€ à la charge de la commune.

- **Espace de la Forge**

Monsieur le Maire fait un point de la réunion du 19 avril, avec AA GROUP et l'ADT. Un courrier va être adressé début de semaine pour faire part des remarques, ou modifications à apporter sur le projet présenté.

Remarques :

- Le toit vitré en polycarbonate sera remplacé par un toit en tôle comme le reste du projet.
- L'inversion de l'emplacement entre « le local technique » et « le bureau et salle de repos »
- L'accès vers le dépôt devrait être fermé avec un portail pour éviter des dégradations dans ce recoin.
- Dans le local, un évier (chauffe-eau 50l, prises électriques)
- Arrivée d'eau dans WC public pour brancher un jet
- Prévoir des siphons de sol dans le hall d'expositions
- Prévoir des siphons dans le dépôt en diamètre 100 et une arrivée d'eau

La présentation de l'esquisse au conseil aura lieu le vendredi 26 mai à 14h00. Puis validation de l'esquisse semaine 22.

- **Créances Irrécouvrables**

Monsieur le Maire informe des impayés restants de 2021, pour un montant de 28€ correspondant à des titres de garderie. Le conseil accepte à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention de passer ces titres en non-valeur.

- **Courrier du tribunal**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du jugement du 5 avril 2023.

- **Eclairage public**

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé lors du dernier conseil de changer des luminaires vétustes et supprimer 2 éclairages publics. Après participation du SYDESL et du Fond Vert, le reste à charge sera d'environ de 893.30€ pour la commune sur un montant de 2552.29€. Le conseil accepte cette opération à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.

- **Subventions aux associations**

Monsieur le maire rappelle que lors du dernier conseil, il a été décidé les montants des subventions allouées aux associations, propose de verser une subvention au Club de l'Amitié. Le conseil accepte de verser 100€ au

Club de l'Amitié à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc)
0 Contre 0 Abstention.

Commissions

▪ Scolaire

Monsieur le Maire informe que l'Assemblée Générale de la cantine aura lieu le 25 mai à 20h00 à Condal. Monsieur le maire donne lecture d'un mail de Mme Oudot, pour l'installation de 2 bancs dans la cour de l'école. Le conseil s'interroge sur la sécurité pour les enfants face à ces bancs dans la cour de l'école, et ne donnera pas suite à cette demande.

Monsieur le Maire relate un point sur la réunion sur le futur RPI à 3 communes. Ce projet verra la jour en septembre 2024. Une réunion serait à prévoir en juin.

▪ Matériel

• Remplacement du kangoo

Monsieur Christophe TABOURET informe que la commission travaille sur le sujet et est dans l'attente de plusieurs offres (Neuf, occasion, électrique ou non...)

▪ Bâtiments

• Devis lavoir

Monsieur le Maire informe d'un nouveau devis de A. COMTET, concernant des travaux supplémentaires à réaliser au Lavoir. Le devis est de 10776€ TTC. Ce devis annule et remplace le précédent. Le conseil accepte le devis.

• Sonomètre

Monsieur le Maire donne lecture du devis de PIERAUT Electricité de 2999.40€ TTC. Le conseil accepte ce devis.

• Courriers Comité de Restauration Eglise pour vitraux et accès PMR

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail du Comité de Restauration de l'Eglise, concernant les vitraux qui se dégradent et informe du montant des travaux qui s'élève à 8780€ T.T.C. Le budget 2023 étant déjà établi et voté, ces travaux seront étudiés pour 2024.

• Devis rampe et main courante PMR

Monsieur le Maire donne lecture du devis A. COMTET pour refaire la rampe d'accès PMR aux normes qui est de 1320€ T.T.C. Le conseil accepte ce devis.

Monsieur le Maire donne lecture du devis de J. GEOFFROY pour la fourniture et pose d'une main courante PMR, de 2658€ T.T.C. Le conseil souhaite demander un devis à la Chaudronnerie du Revermont.

• Informations : Chauffage Salle des fêtes, fenêtres de l'école et fenêtres de l'église

Monsieur le Maire informe que les fenêtres de l'école ont été changées par Glass Construction. Les fenêtres de l'église vont être changées avant l'été par Menuiserie GRUEL. La carte électronique du chauffage de la salle des fêtes a été changée mais un flexible a éclaté donc le chauffage provisoire a été réinstallé par GAMMA THERM en attendant la réception de la pièce.

▪ Voirie

Monsieur le Maire explique la carte de LOGIROAD, audit voirie demandé par Bresse Louhannaise Intercom', concernant l'état des chemins communaux.

- **Courrier EPAGE**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'EPAGE concernant le Moulin des Reisses. L'EPAGE envisage de réaliser les travaux pour refaire les berges. Le conseil est favorable à l'étude.

- **Questions diverses :**

- **Visite sécurité Salle des Fêtes**

Monsieur le Maire informe de la réunion commission sécurité à la salle des fêtes, le 19 avril. Le classement de la salle des fêtes va être revu, est devrait passer en L.

- **Journée des commerçants, artisans et associations du 22 avril**

Monsieur le Maire rappelle la foire Dommartinoise de demain.

- **Travaux à prévoir Journée Citoyenne**

Monsieur le Maire rappelle la date retenue est le samedi 17 juin. Demande les travaux à prévoir.

Les taches à effectuer seront : Peinture de la porte blanche dans la cour d'école, de la rambarde de la cour d'école, de la rampe de l'APC. Désherbage du cimetière. Nettoyage de la nature et peut-être nettoyage des trottoirs suivant les restrictions d'eau.

- **Invitations diverses et Vie communale**

Monsieur le Maire informe :

- Invitation à l'Assemblée Générale de l'ADEB 71 le 28 avril à 20h00 à Condal
- Invitation à l'inauguration du Domaine des Eveils, le 4 mai à 17h00 à Bruailles
- Invitation à la pose de la 1^{ère} pierre de L'EPHAD des Crozes, le mercredi 10 mai à 15h00 à Frontenaud
- Une naissance
- Le prochain conseil est fixé au vendredi 2 juin à 20h00.
- Tournoi de foot organisé par le Conseil Municipal des Jeunes le samedi 24 juin.

La séance est close à 22h30.

Secrétaire de séance,
Pierre JOLY



Monsieur le Maire,
VILLEMAIRE Jean-Luc

